



Commission des terrains et installations sportives et FAFA

Réunion du vendredi 16 décembre 2022 au district à Mons en Baroeul

Président : Serge PATUREAU

Présents : MM. Jean ZUNQUIN - Laurent DEBRUYNE - Nassim DAHMANI - Jean Richard LESAVRE - Damien BERTELOOT - Claude DECLERCK - Bernard FLAMENT - Yves PHELLION.

Excusée : Mme Séverine DESPINOY

Assistent : Mme Pauline BLONDEAU, Présidente du District, MM. Luc LAFORGE, trésorier du District, Thierry HOCQUAUX.

Invité : M. Michel RAVIART, président de la CRTIS

Invité excusé : M. Patrick BAUW

CDTIS

Michel Raviart explique que la commission régionale des terrains est décisionnelle, que ce n'est pas le cas partout en France et rappelle le fonctionnement de la commission du district pour le classement des installations.

La CDTIS classe tout sauf les T1 et T2 (fédéral). Elle doit être proche des clubs et bien organisée pour couvrir toutes les demandes des clubs.

Avec l'aval de la présidente du District, il a souhaité qu'un référent salarié (Thierry Hocquaux) soit nommé permettant de faire le lien entre la CDTIS et le FAFA et d'assurer un meilleur suivi, comme Patrick Bauw à la Ligue.

Il évoque les tableaux réalisés par Patrick Bauw avec les différentes échéances de classement des terrains. Certaines mairies trainent à fournir les papiers nécessaires pour compléter le dossier. Une relance téléphonique et par mail peut permettre de trouver une solution pour résoudre ce problème et permettre d'avancer ou de débloquer un dossier.

Il existe également un tableau des levers de non-conformités qu'il convient de suivre attentivement et de tenir à jour.

Un rappel est fait sur les procédures, les boîtes mails à disposition et à utiliser pour tout échange avec les clubs et les municipalités. (Pas d'utilisation d'adresse mail personnelle).

Patrick Bauw : terrains@lfhf.fff.fr

CDTIS : cdtis@districtdesflandres.fr

FAFA : fafa@districtdesflandres.fr

Michel Raviart demande comment se fait la répartition des dossiers, Serge Patureau explique qu'il transmet les dossiers côté littoral à Jean Zunquin et gère ceux de la Métropole.

Michel Raviart constate un déficit de membre de commission disponible et apte à classer les installations.

Des terrains restent parfois ouverts malgré des problèmes constatés de sécurité, il est rappelé qu'il ne peut pas avoir de compétitions sur une installation non classée.

Toutes les visites doivent être notées au procès-verbal.

La centralisation doit permettre un meilleur suivi des dossiers.

FAFA

Michel Raviart rappelle le fonctionnement et fait le point sur les dossiers en cours. 3 dossiers (deux de Mouvaux et un de Noordpeene) seulement, c'est très peu !

Côté Métropole : 3 dossiers sont en cours, Quesnoy sur Deûle, Lambersart et Lesquin saisis dans les projets en préparation par Yves Phellion.

Côté Littoral : Le dossier de Cappelle la Grande est évoqué mais ce dossier avait reçu un avis préalable défavorable...

Pauline Blondeau tient à faire le point sur le schéma régional, Fafa Transport, Fafa Terrains, Fafa Emploi...

Michel Raviart évoque également l'enveloppe fédérale qui permet la création de terrain de futsal extérieur en synthé en 44x22 m qui n'est pas prise sur l'enveloppe de la Ligue et il rappelle que la création de foot à 45 palissage est toujours d'actualité mais qu'il convient de s'assurer que le projet puisse être utilisé par le club.

Membre à l'honneur



Les membres de la commission ont le plaisir d'accueillir Jean-Claude Hocquaux qui a cessé ses fonctions bénévoles cette saison après de longues années au service des instances et que la Ligue et le District ont souhaité remercier et mettre à l'honneur à l'occasion d'une réception sympathique et conviviale.

Jean Claude Hocquaux retrace son parcours, du football Corporatif en passant par le comité directeur du district Flandre avant de rejoindre la commission des terrains et installations sportives du district en qualité de secrétaire puis de président durant de nombreuses années.



Le président
Serge Patureau